

Actions

Évaluer : c'est nécessaire, cela fait partie des responsabilités de l'école et des enseignants, mais il faut se mettre en relation avec l'autre, car on est censés former la personne sans la juger.



Tu ne jugeras pas !

Yves-Alexandre Thalmann

En tant qu'enseignants,
nous ne nous privons pas
de qualifier nos élèves.
Mais sommes-nous vraiment
conscients des dégâts
qu'un tel comportement
peut entraîner ?

Il faut se rendre à l'évidence, nous jugeons en permanence : notre pensée s'applique à chaque instant à catégoriser les êtres et les choses, à les qualifier, à les étiqueter : « Cet article est nul », « Ce discours est brillant », « Cet enfant est paresseux », « Tu es un incapable », « Quel enseignant compétent », « Ce collègue est sympathique », etc.

UNE PRISE DE POUVOIR

Ce qui semble anodin à priori est pourtant source de nombreuses difficultés. Tout d'abord sur le plan relationnel, car les jugements induisent des tensions. En effet, ils traduisent une prise de pouvoir de la part de celui qui juge sur celui qui est jugé. Tout jugement procède d'un élan de supériorité, car il impose une vérité aux autres, qui se voient dès lors contraints de s'y soumettre ou de se rebeller. Si je qualifie quelqu'un de paresseux, je m'octroie les connaissances et l'autorité en la matière pour émettre cet avis. De plus, la personne ainsi étiquetée n'a d'autre choix que d'accepter le jugement (à contrecœur), ou alors de le rejeter en se défendant (« Non, ce n'est pas vrai ! ») ou en contre-attaquant (« Et toi, tu n'es peut-être pas paresseux... »).

Lorsque le jugement est émis dans le cadre d'une relation hiérarchique, comme celle qui prévaut entre l'enseignant et l'élève, je n'hésite pas à parler d'abus de pouvoir. L'élève est captif, il ne peut riposter face à la définition que lui impose le maître. Injustice de devoir se soumettre et apparaître comme peu motivé, bavard ou méchant. Une de mes grands-mamans, décédée il y a plus d'une dizaine d'années, était ainsi persuadée d'être *stupide*. À la question du pourquoi, elle répondait invariablement : « Quand j'étais petite, l'instituteur me répétait sans cesse que j'étais *stupide* lorsque je ne comprenais pas une explication. » Malheureusement, ce cas n'est ni isolé, ni d'un autre temps.

AUCUN JUGEMENT NE SAURAIT REFLÉTER EXACTEMENT UNE PERSONNE

Aucun jugement ne saurait refléter exactement quelqu'un, d'où son côté intrinsèquement réducteur. D'ailleurs, seriez-vous capable à définir clairement et de manière unanime les termes de paresseux, minimaliste



ou bon élève ? Il est paresseux celui qui n'effectue pas immédiatement les tâches que je lui demande, minimaliste celui qui pourrait en faire plus (valable pour tout le monde !) et se contente de peu (qui suis-je pour affirmer que quelqu'un d'autre se contente de peu ?), bon élève celui qui obtient de bonnes notes (à partir de quel chiffre une note devient-elle bonne ?), c'est-à-dire celui qui est en

phase avec ma manière d'interroger et d'évaluer et qui partage un style cognitif proche du mien. Tout cela sonne terriblement subjectif, vous en conviendrez.

Je tremble quand je pense à ces remarques qui émaillent les bulletins scolaires et qui suivent les écoliers durant toute leur vie. Je suis effaré en pensant qu'avec l'introduction de la deuxième année d'école enfantine obligatoire, des enfants de cinq ans à peine se verront affubler d'étiquettes qui les poursuivront tels des boulets durant leur scolarité entière. Des jugements définitifs qui vont déployer leurs effets pervers pour de longues années ! Ainsi, l'institutrice qui dira (ou pensera, on n'est pas à un effet Pygmalion près !) que cela ne l'étonne pas que tel élève se comporte de la sorte, puisqu'il était déjà signalé comme perturbateur, difficile ou timide après trois mois d'enfantine.

D'ABORD NE PAS NUIRE

Je rêve d'une école où l'élève puisse rétorquer : « *Oui, monsieur, vous pensez que je ne suis pas motivé. J'aimerais vous dire que je ne me reconnais pas dans cette étiquette, et qu'en plus elle ne me fait pas du bien. Pourriez-vous cesser de l'utiliser en me désignant ?* » Qui sommes-nous, nous les enseignants, pour plaquer des jugements péremptoirs sur les jeunes que nous sommes pourtant censés élever ? Et si nous décidions d'appliquer le principe d'Hippocrate : *primum non nocere* (d'abord ne pas nuire) ?

Renoncer au jugement présente, donc, le double avantage de pacifier nos relations aux autres et de les libérer d'étiquettes emprisonnantes. Mais cela nécessite un véritable apprentissage, tant nous sommes habitués à juger dès notre plus jeune âge. Pour y arriver, il s'agit de privilégier les observations descriptives d'actions aux qualificatifs. Par exemple, bavard devient : j'ai dû intervenir à cinq reprises aujourd'hui pour lui demander de se taire ; pas motivé : soupire lorsque je donne des exercices ; lent : n'a pas fini son travail alors que la classe a terminé ; provocateur : a enfreint à deux reprises une règle de la classe.

Ces descriptions peuvent s'accompagner de l'expression d'un ressenti. L'important est d'éviter un qualificatif qui

pourrait porter préjudice à l'élève. Par exemple : je suis très content lorsque tu fais moins de cinq fautes à la dictée ; je suis agacé lorsque j'entends les pieds de ta chaise grincer sur le sol ; je n'accepte pas lorsque tu utilises ces mots en classe, etc.

UNE FORME BANALISÉE ET ACCEPTÉE DE MALTRAITANCE

Les étiquettes, quelles qu'elles soient, sont contraignantes : elles restreignent le champ des possibilités d'une personne à quelques caractéristiques, auxquelles cette dernière finit par s'identifier. D'où leur pouvoir. Dans la vie quotidienne, les jugements sont certes désagréables, mais on peut faire en sorte d'y échapper (du moins assez souvent). Ce qui n'est pas le cas des élèves, captifs de la classe. Ils ne peuvent se soustraire à la toute-puissance de l'enseignant, ses paroles ne peuvent être contestées. Ils doivent subir, souvent le poing dans la poche, ces étiquettes qui pleuvent sur eux et avec lesquelles ils ne sentent que peu d'affinités. N'est-ce pas là un relent de la violence qui prévalait dans l'école de nos grands-parents ? Une forme banalisée et acceptée de maltraitance ?

Yves-Alexandre Thalmann est psychologue et formateur. À côté de l'enseignement de la psychologie au Collège Saint-Michel à Fribourg, il forme des adultes aux compétences interpersonnelles en Suisse romande et en France. Il est l'auteur de plusieurs livres, dont *Au diable la culpabilité* (éditions Jouvence, 2005).

Site internet : www.yathalmann.ch

À lire : *Le non-jugement, de la théorie à la pratique* (éditions Jouvence, 2008).

L'auteur propose une réflexion systématique sur notre propension à juger. Une première partie s'attache à expliquer ce qu'est le jugement, sur quoi il se base, comment il se construit, ainsi que ses effets (nocifs) sur les autres et sur soi-même. La deuxième partie propose des entraînements pratiques et concrets au non-jugement, allant de la relativisation des opinions au lâcher-prise en passant par les outils de communication (type Communication Non Violente).

Yves-Alexandre Thalmann - Psychologue, formateur et professeur au Collège Saint-Michel à Fribourg (Suisse)